

Compte rendu de la séance délocalisée de l'Académie de Touraine du 27 juin 2025

par Michèle Boiron et Jean-Paul Guédès*

Cette année la séance délocalisée de l'Académie de Touraine a eu lieu le 27 juin en la forteresse royale de Chinon où nous avons été accueillis par Marie-Ève Scheffer, responsable du lieu, membre de l'Académie de Touraine ; après deux communications en matinée, nous avons pu découvrir l'après-midi l'exposition temporaire réalisée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire : « Trésors royaux ».

Une première communication par Marie-Ève Scheffer et Claude Bouger, chargée des collections du département, nous a plongés dans l'aventure assez rocambolesque d'une tapisserie, dite du *Sacre de Charles VII*, tissée à Aubusson au XVII^e siècle, volée en 1975 à Rigny-Ussé en même temps que six autres d'un même ensemble consacré à l'histoire de Jeanne d'Arc ; tapisserie dont on perd la trace pendant de nombreuses années jusqu'à sa redécouverte en 2011 dans une galerie d'art à Madrid (au terme d'un parcours tortueux avec plusieurs zones d'ombre) et que le Conseil départemental a finalement pu acquérir en 2024. Elle rejoint ainsi la tapisserie dite de la *Reconnaissance* (entrevue de Charles VII et Jeanne d'Arc à Chinon), faisant partie de la même suite, qui avait échappé au vol puisque déjà en dépôt en 1975 au château de Chinon et acquise par le Conseil départemental en 2005. On ne peut évidemment que souhaiter l'acquisition des autres pièces qui réapparaîtront peut-être sur le marché de l'art un jour prochain.



(photos Marie-Ève Scheffer)

Dans la seconde communication, Jean-Paul Robert nous a présenté le cheminement, également un peu tortueux, ayant conduit à l'érection d'une statue en bronze de Rabelais à Chinon, œuvre du sculpteur Émile Hébert, inaugurée en 1882. La décision avait été prise en 1878, après un renoncement à un monument à la gloire de Jeanne d'Arc par manque d'argent mais aussi probablement pour des raisons politiques (Jeanne d'Arc étant considérée comme trop monarchique à une époque où les idées républicaines étaient dominantes).

* Membres de l'Académie de Touraine. Le compte rendu sera publié sur le site, sous l'onglet *Activités*, « Séances délocalisées ».



Le déjeuner s'est déroulé au restaurant « Au local » à deux pas de la forteresse dans une ambiance très chaleureuse.

L'après-midi nous avons suivi une visite guidée de l'exposition d'été « Trésors royaux », conduite par Marie-Ève Scheffer, commissaire de l'exposition, qui nous a commenté de façon très approfondie les objets présentés. Nous retrouvons dans la première salle ***La rencontre de Charles VII et Jeanne d'Arc*** : une tapisserie aux couleurs intactes. Dans la bordure sont tissés la provenance et l'auteur de cette grande tenture : « Manufacture d'Aubusson, Corneille », c'est-à-dire l'atelier de haute lisse du célèbre Jacques Corneille.

Nous admirons ensuite, les trésors de tables tel ce joyau d'orfèvrerie : ***la nef du Cardinal de Lorraine***.



Un trésor rare est finement ciselée, montée sur un coquillage et décorée de scènes de chasses. D'autres trésors de table en argent brillaient aussi de tous leurs éclats : un ravissant coffret de mariage vénitien plaqué d'os de bovins, du XV^e siècle ; un verre du XIII^e siècle, improprement appelé « verre de Charlemagne », une paire de gants limousins du début du XIII^e siècle, provenant de Villeloin-Coulangé, un étui à arc, brodé de pierres précieuses, cadeau offert à Louis XV par un sultane ottoman. Les manches de couteau et de fourchon en ivoire sculpté, des éponges bien conservés ont suscité l'étonnement.



Au cours de la visite....

Une exposition remarquable qui présente non seulement des pièces appartenant aux collections tourangelles, mais aussi des objets qui proviennent de prestigieux musées :

Saumur, Chartres, etc. Des prêts qui font toute l'originalité et la richesse de cette exposition visible tout l'été jusqu'au 2 novembre 2025.

Nous remercions chaleureusement Marie-Ève Scheffer ainsi que le Conseil départemental pour l'accueil réservé à l'Académie et pour cette séance qui a lieu dans les meilleures conditions.